

gouvernement ne devrait pas laisser entendre que nous le sommes.

Dans ma circonscription, le centre-ville de Toronto, le taux de chômage atteint un sommet sans précédent. Les gens souffrent. Leur misère est réelle, car un chèque d'assurance-chômage ne permet pas de vivre à Toronto. Un chèque du bien-être non plus. C'est impossible. J'attends avec impatience que les députés s'attachent à trouver des moyens de renvoyer la population au travail.

Le député parle de la position gouvernementale avec tant d'assurance; s'il juge que la question a été traitée de façon équitable, pourquoi refuse-t-il l'intervention d'un médiateur qui analyserait tous les facteurs que présentent les deux parties?

Je ne crois pas qu'il soit souhaitable de poser une condition préalable. Je n'ai jamais vu une négociation entre des syndicats et des dirigeants qui commence par une condition préalable. Le député, qui vient de Kitchener, convient-il que le système de livraison juste-à-temps est cruciale pour ses fabricants de pièces automobiles? Si les camions n'arrivent pas à temps aux usines, c'est la fermeture. C'est une question de fierté; ce ne sont pas les fonctionnaires qui mènent le pays, c'est le gouvernement. Quand donc se décidera-t-il à diriger?

Nommez un médiateur de sorte que le système des livraisons juste-à-temps puisse fonctionner et que les industries de fabrication dans la circonscription du député ainsi que dans toutes les autres circonscriptions au Canada n'aient pas à souffrir.

M. Reimer: Monsieur le Président, je saisis bien la question du député. Je sympathise avec les électeurs de sa circonscription et je comprends les problèmes qu'ils vivent. C'est la même chose pour des Canadiens de toutes les régions du Canada, comme le député l'a mentionné. La situation est grave, je pense que c'est ce que le député dit.

Il cherche le moyen de sortir de cette situation. D'où sa question.

J'ai essayé de proposer une solution. Je rappelle que le président du Conseil du Trésor a tenté de trouver une solution pendant 60 jours de négociation. Il a encore tenté pendant 30 jours de séances de conciliation. Il a aussi présenté une offre après la réunion de la commission dont M. Deans est président. Il a laissé entendre que les négociations devraient reprendre.

À cet égard, le président du Conseil du Trésor déclare: «Oui, nous sommes prêts à retourner à la table des

négociations sans conditions préalables, sauf pour ce qui est prévu dans le budget.» Vous voyez, madame la Présidente, il y a là un autre problème. C'est que M. Bean a aussi déclaré qu'il ne veut pas retourner à la table des négociations, peu importe vis-à-vis qui, si les 0 et 3 sont maintenus.

Nous devons faire adopter la loi de retour au travail et dire aux deux parties qu'elles doivent se parler. Ce n'est pas comme si nous étions les seuls à agir ainsi.

J'ai précisé que six gouvernements différents agissaient comme nous. Certains ont même adopté des mesures rétroactives touchant des ententes déjà signées. Pourquoi agissons-nous ainsi? Parce que nous ne pouvons tout simplement pas continuer de laisser le déficit augmenter et la dette s'accumuler sinon nous ne réussirons jamais à briser le cercle vicieux de l'inflation. Nous ne retrouverons jamais notre compétitivité, pour pouvoir procurer du travail aux travailleurs sans emploi dans la circonscription du député ou dans la mienne. De cela aussi il faut tenir compte.

Nous disons: Désolé, en ce moment, le programme s'applique à tout le monde et nous devons le mettre en oeuvre. Nous sommes prêts à négocier tout le reste, mais sur la question salariale, nous sommes intraitables. Six autres provinces ont fait comme nous.

Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social): Madame la Présidente, je veux seulement formuler un commentaire et poser une question à mon collègue de Kitchener au sujet de la loi de retour au travail.

Comme tout le monde ici l'a mentionné, chacun de nous, aux quatre coins du pays, en a été affecté. Venant de l'Ouest, je sais bien sûr que l'expédition du grain à l'étranger à partir de la côte ouest est une activité extrêmement importante.

Au début de la grève, il y avait cinq navires dans le port, et il y en a 41 autres en route ou qui attendent de pouvoir entrer, ce qui fait près de 50 navires qui ne peuvent être chargés. Cela représente énormément pour nos agriculteurs des Prairies et, bien sûr, pour tous les Canadiens.

J'ai moi aussi entendu beaucoup de mes électeurs déclarer avec conviction que la fonction publique ne devrait pas avoir le droit de paralyser ainsi l'économie du pays. J'en apprends aussi davantage. Je pense qu'il s'agit réellement d'une grève politique. Nous n'avons pas la même méthode et comme mon collègue d'en face l'a mentionné, il y a eu médiation il y a quelques années, quand les libéraux étaient au pouvoir.